



ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

Justificatif de parution sur lyoncapitale.fr

Téléchargé le 06 / 02 / 2026 à 22:41

Date de publication : lundi 27 octobre 2025 à 02:22

Type : Constitution SASU

Localisation : 42 - Loire

Support de parution : LyonCapitale.fr

Par ASSP en date du 27/10/2025, il a été constitué une SASU dénommée :

HELAL KESIM DAGITIM

Siège social : 15 rue René Brouillet 42110

FEURS Capital : 1000 € **Objet social** :

Commerce de gros de viandes, y compris de volaille et charcuterie **Président** : M YEYIN Yakup demeurant 15 rue Rene Brouillet 42110 FEURS élu pour une durée de Illimité ans. **Admission aux assemblées et exercice du droit de vote** : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Clauses d'agrément : Les actions sont librement cessibles entre actionnaires uniquement avec accord du Président de la Société. **Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SAINT-ETIENNE.

Vous pouvez consulter l'annonce à l'adresse suivante :

<https://annonces-legales.lyoncapitale.fr/annonce/16c7e659-2abb-4af6-9bf5-2e7af60f95e7-form-instance>